

ARTISANS DE NON-VIOLENCE

Actions menées en milieu pénitentiaire en 2020-21

Chiffres clés :

421 personnes touchées

- 60 personnes détenues
- 212 personnes probationnaires
- 135 professionnels (surveillants ; personnels de SPIP ou d'UEMO)
- 14 jeunes suivis par la PJJ

50 interventions réalisées

- 13 auprès de personnels
- 22 auprès de personnes probationnaires
- 10 auprès de personnes détenues en établissements pénitentiaires
- 1 auprès de jeunes suivis par la PJJ

310 demi-journées d'interventions / ateliers / formations

- 104 auprès de personnels
- 85 auprès de personnes probationnaires
- 101 auprès de personnes détenues en établissements pénitentiaires
- 20 auprès de jeunes suivis par la PJJ
- 0 bénévoles
- 310 rémunérées

46 personnes investies

- 16 personnes intervenantes référentes
- 30 personnes présentes en soutien (CPIP, Psy, Educ., Etudiant(e)s)

En lien avec :

5 Maisons d'arrêt (Osny, Fleury-Mérogis, Nanterre, La Santé et Périgueux)

2 Centres pénitentiaires (CP du Sud Francilien, Meaux)

8 SPIP - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (24, 33, 75, 77, 91, 92, 93, 95)

1 UEMO - Unité Educative en Milieu Ouvert (Angoulême)

2 DISP (Direction Interrégionales de Service Pénitentiaire) : Rhône-Alpes et Ile de France.

l'ENAP à Agen

10 Départements concernés

Charente (16), Dordogne (24), Gironde (33), Rhône (69), Paris (75), Seine et Marne (77), Essonne (91), Hauts de Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) Val d'Oise (95)